

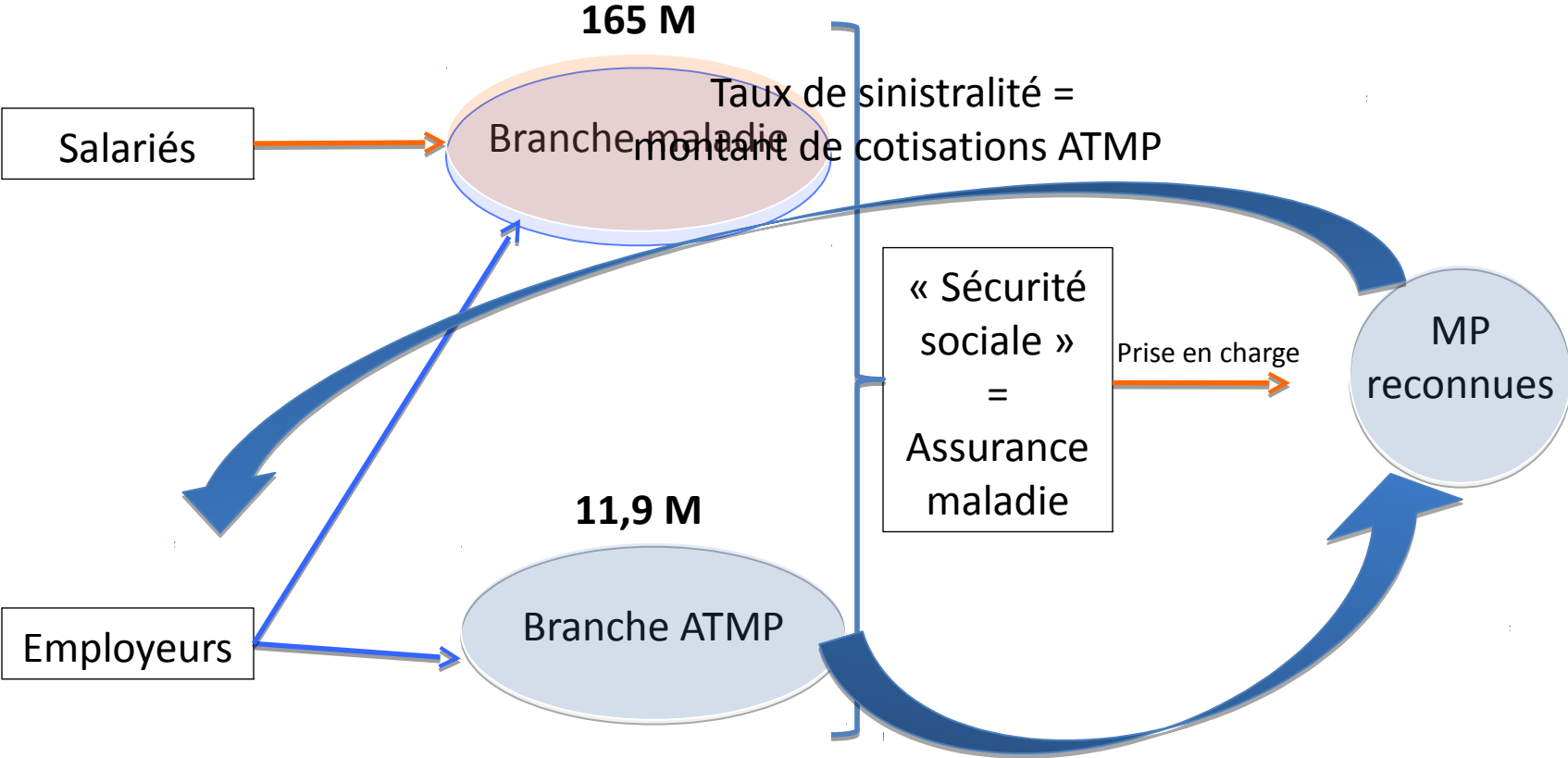
Le volet prospectif

Enjeux

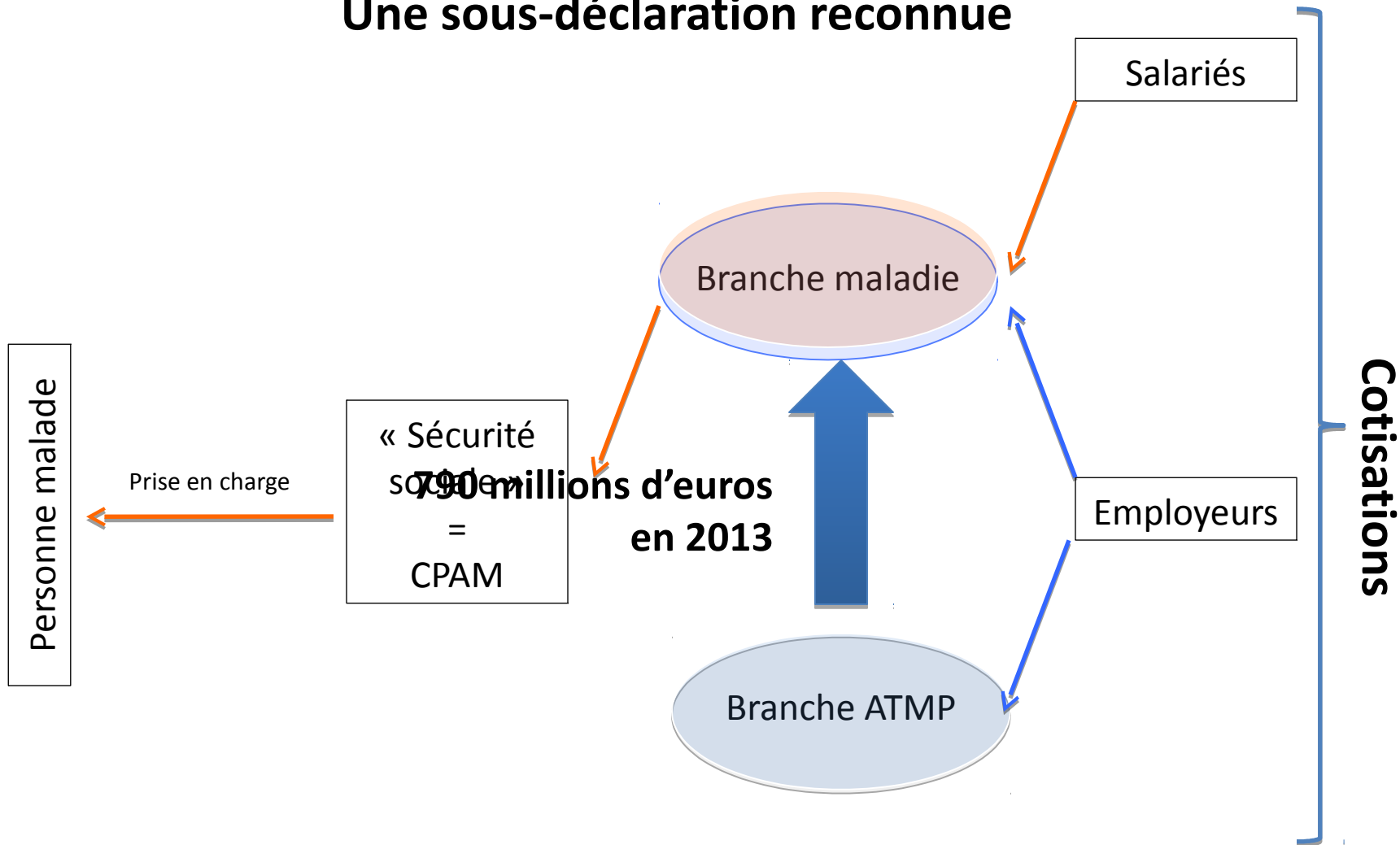
Méthodes

Connaissances produites

Le couple réparation-prévention



Une sous-déclaration reconnue



Régime général Tableau 30BIS

Tableau équivalent dans l'autre régime

Cancer broncho-pulmonaire provoqué par l'inhalation de poussières d'amiante

Date de création : décret du 22 mai 1996

Dernière mise à jour : décret du 14 avril 2000

Désignation de la maladie

Délai de prise en charge

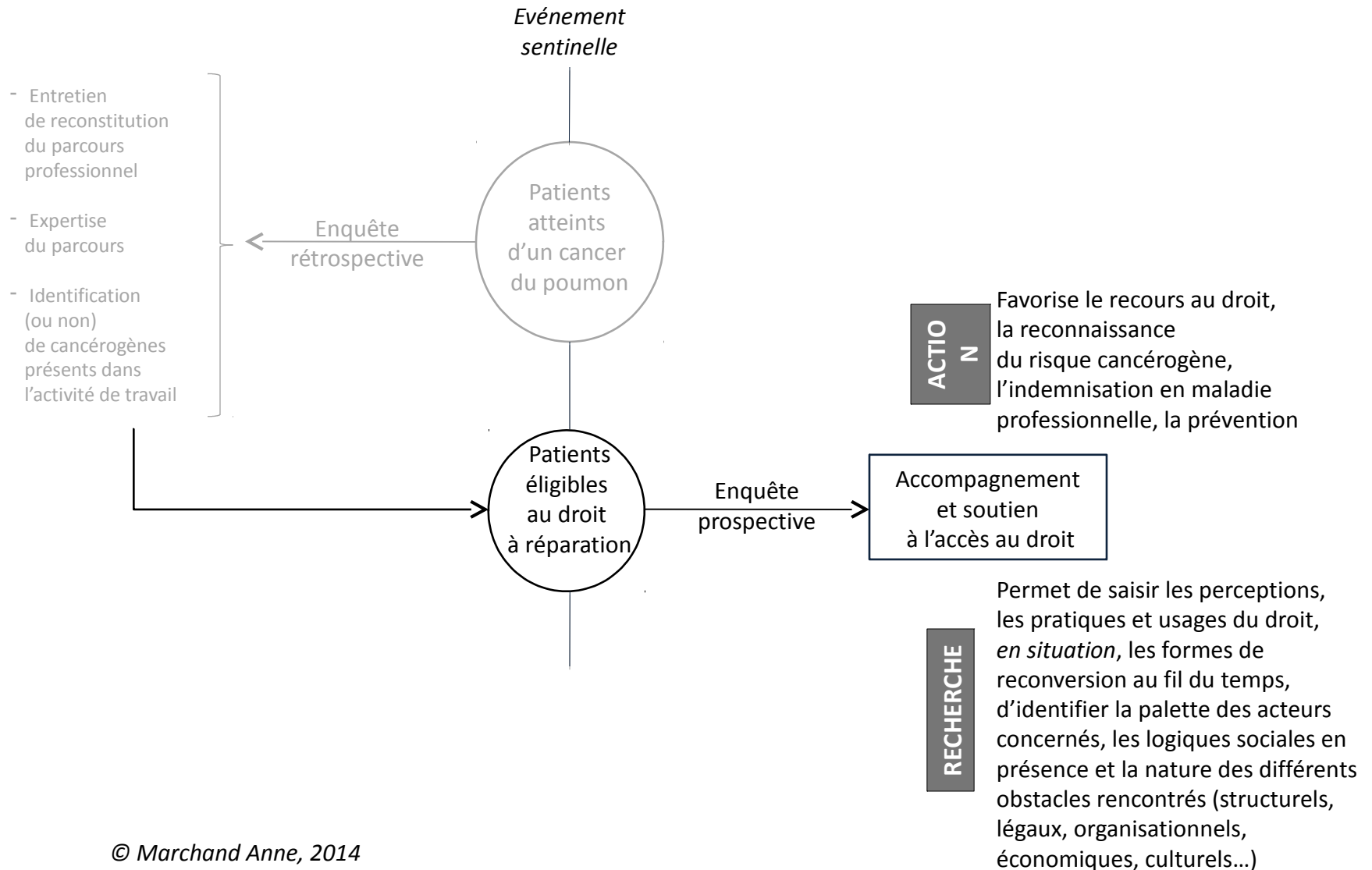
Liste limitative des travaux susceptibles de provoquer cette maladie

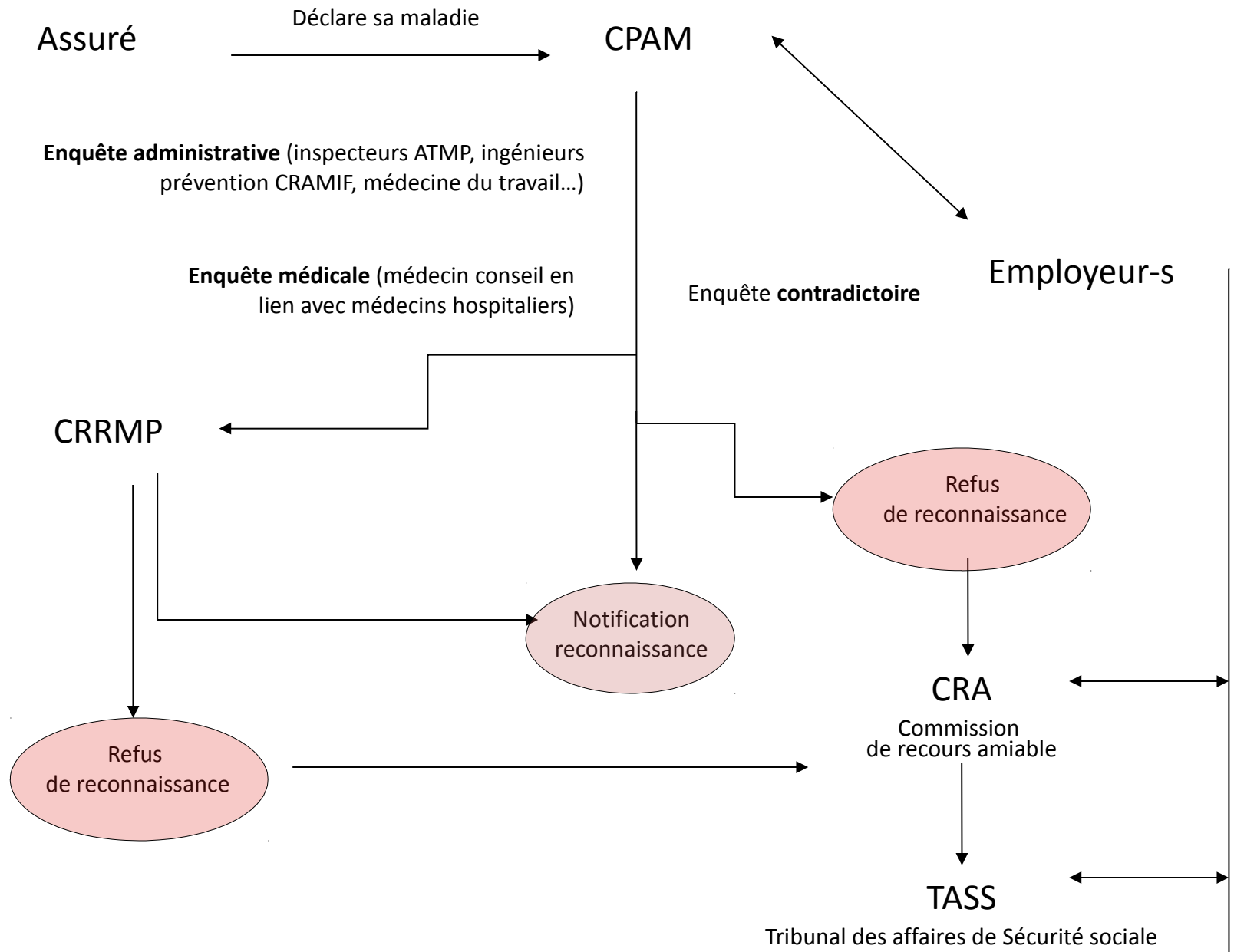
Cancer broncho-pulmonaire primitif.

40 ans (sous réserve d'une durée d'exposition de 10 ans).

Travaux directement associés à la production des matériaux contenant de l'amiante.
Travaux nécessitant l'utilisation d'amiante en vrac.
Travaux d'isolation utilisant des matériaux contenant de l'amiante.
Travaux de retrait d'amiante.
Travaux de pose et de dépose de matériaux isolants à base d'amiante.
Travaux de construction et de réparation navale.
Travaux d'usinage, de découpe et de ponçage de matériaux contenant de l'amiante.
Fabrication de matériels de friction contenant de l'amiante.
Travaux d'entretien ou de maintenance effectués sur des équipements contenant des matériaux à base d'amiante.

Dispositif interventionnel pour l'accès au droit à réparation en cancer professionnel (GIS COP93)





Né à Azrou au Maroc le 11/11/1950
Ex. profession : Tôlier



Atteste sur l'honneur avoir été témoin des faits suivants :

J'ai connu Monsieur Ali [redacted] les années quatre-vingts et quatre-vingt-dix. Travaillant dans la même usine et et le même atelier de tôlerie que moi, Monsieur KERMAOUI faisait des opérations d'assemblage des pièces de tôlerie avec des pinces de soudure électrique, des soudures au chalumeau et des réparations des défauts de tôles en utilisant de la patte d'amiante.

Cette patte était malaxée à la main sous gants et appliquée au tour de la partie de la tôle à réparer, pour délimiter l'endroit à chauffer avec le chalumeau. Cette opération dégageait beaucoup de fumée et elle était courante dans l'atelier. Dans l'atelier de tôlerie il y avait beaucoup de fumée et de poussière.

Je témoigne aussi qu'à aucun moment il n'y a eu d'informations spécifiques, ni de consignes de sécurité, concernant les précautions à prendre, comme le lavage systématique des mains, l'utilisation des protections individuelles pour éviter les fumées nocives et les dangers de l'amiante, ni de cesser la crante sur les lieux même du travail.

Pour nous tous, cette patte était assimilée à une simple patte à modeler spéciale.

Trouver des relais collectifs

Comment maintenir un collectif de travail et relayer les connaissances produites aux acteurs de terrain?

Un fonctionnement en réseau

- Hôpital: ARC, médecins
 - Université: sociologues, épidémiologistes, historiens, juristes...
 - Travail: patients, collègues = experts de leur propre travail
 - Santé au travail: médecins du travail, hygiénistes, ingénieurs de prévention, membres de CHSCT... = experts des expositions
 - Assurance maladie: inspecteurs AT-MP, gestionnaires
 - ...
-
- Mobilisation d'acteurs dans et hors sphère académique pour une production de connaissances orientées vers l'action
 - Niveaux local et national
 - Remise en question par les réformes actuelles et les évolutions budgétaires du GIS